

## Projet de COM avec la région

# Des conditions inacceptables !

La CGT a eu connaissance du vote le 22 juin prochain au Conseil Régional d'Occitanie d'un amendement engageant France Télévisions et la Région dans la négociation d'un Contrat d'Objectifs et de Moyens. Ce qui pourrait sembler être une bonne nouvelle, puisqu'un COM permet en général de produire plus de contenus pour nos antennes, pourrait se transformer en un mauvais rêve. En effet, en regardant de plus près le projet de texte qui sera soumis aux conseillers régionaux, certaines dispositions ne semblent **pas compatibles avec les intérêts de France Télévisions**.

Ainsi, la Région demanderait d'acter dans ce COM l'« *effacement rapide du découpage aujourd'hui obsolète de l'Occitanie entre ses deux anciennes régions qui l'ont constituée après leur fusion il y a près de trois ans de cela* ». Qu'est-ce que cela signifie, sachant que la Présidente de France Télévisions a précisé devant les élus du CCE le 12 juin le maintien des 24 JT régionaux ? Le Conseil Régional veut-il s'ériger en directeur d'antenne de France 3 ? Ce n'est pas cela l'indépendance éditoriale. De fait, l'une des clauses de l'amendement assurant d'un « *strict respect de l'indépendance éditoriale de France 3 Occitanie* » est factice.

Le projet d'amendement propose également une « *synergie entre les divers médias régionaux (partage de moyens, économie d'échelle, complémentarité, multidiffusions croisées, soutien aux filières de création audiovisuelle...)* ». De quels médias parle-t-on ? S'il s'agit de France Bleu, nous savons que des pistes sont

à l'étude au ministère de la Culture pour rapprocher les services publics audiovisuels. S'il s'agit d'y inclure des médias privés, concurrents, la CGT s'y opposera vivement car nos missions de service public ne sont pas compatibles avec des intérêts privés ! Quand on connaît les sommes données sous forme de subvention par la Région à la chaîne *Via Occitanie*, on peut imaginer ce que la région sous-entend par « *synergie* ».

Dans quel intérêt ce contrat pourrait-il être passé à l'heure où l'audiovisuel public est attaqué, menacé par une réforme de l'audiovisuel et d'un plan d'économies sans précédent ? A quand la disparition visiblement programmée de nos JT Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon ? Comment peut-on penser que les téléspectateurs seront intéressés par des JT grande région et qu'il s'agit d'un contrat d'avenir pour nos activités ? Quid des effectifs de France 3 ? Le Directeur Régional d'Occitanie a-t-il déjà le stylo entre les mains pour valider un tel accord ?

En l'état, des négociations sur cette base ne pourront aboutir qu'à un échec, sauf si la direction de France 3 Occitanie (donc de France Télévisions) décide de rendre les armes. Il est très clair que la CGT ne laissera pas faire sans réagir.

Mais nul doute que le Directeur Régional de France 3 Occitanie donnera toutes les explications nécessaires lors du CE du 21 juin à Vendargues pour rassurer les salariés.

Toulouse et Montpellier, le 20 juin 2018

